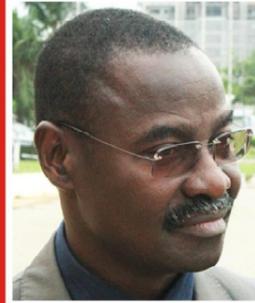


L'ÉVEIL de la nation

Bihebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

**Nouvelle politique gouvernementale
dans les hôpitaux du Togo :**



Prof Moustafa Mijiyawa, ministre de la santé

**La contractualisation
démarré ce jour au
CHU Sylvanus Olympio**

Page 8

Marche de la coalition des 25, 26, et 28 Avril 2018 :

Le gouvernement reste intraitable sur les itinéraires

PA



Apothéose de « Graines du Togo » :

**Faure Gnassingbé :
« Je pense que c'est une
très belle initiative
à poursuivre »**



Faure Gnassingbé saluant les jeunes talents retenus

Page 11

**Immatriculation des engins
à la Direction des Transports
Routiers et ferroviaires :**

Aucune réduction des coûts n'est envisagée

Page 5

**En dépit des efforts du gouvernement pour
apaiser les secteurs de l'éducation et de la santé**

La STT agite toujours le front social



Nadou Lawson, STT

Page 8

La coalition des 14 partis renoue avec la rue



Selom Klassou, Premier ministre

Le processus électoral doit-il reprendre son cours normal?



Brigitte Adjmagbo-Johnson

Page 3

Annonces & Services

Tour de garde des pharmacies du 23/04 au 30/04/2018

BOULEVARD	Bd. Du 13 Janv. Doulassamé	22 21 85 49
CENTRE	48, Rue de la Gare (face SGGG)	22 21 83 30
KPEHENOU	Boulevard HOUPHOUËT • BOIGNY	22 21 32 24
CHATEAU D'EAU	Près Château d'eau de BE	22 21 57 51
CRISTAL	Boulevard Houphet Boigny	22 20 90 91
ESPERANCE	Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékoukpoé (Rue Adjololo)	22 21 01 28
Ste MARIE	Face Super Marché Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
LUMEN	Route de Kpalimé près Togo boisson Casablanca	23 38 88 36
ROBERTSON	Après la Lagune de Nyékoukpoé (TOGBATO)	23 20 81 11
N.D. DE LA TRINITE	Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco	22 21 27 80
GBEZE	Boulevard Jean Paul II	22 28 32 61
UNIVERS • SANTE	Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS	22 52 41 39
AEROPORT	Rte de l'Aéroport SITO	22 28 21 22
RAOUDHA	Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, derrière TOGO 2000	22 81 39 39
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
LE PROGRES	Sur le tronçon DINTOGG-Dandemarié d'Ahadjikpota non loin du marché de Zoro-bar	22 35 88 55
ADIDOGOME	Face au camp 2ème RI d'Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Carrefour Aflao Apédokoe Adigangomé	22 33 82 87
MAGNIFICAT	Aflao Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe	22 58 43 20
ACTUELLE	Route de Ségbé; Quartier Sagbado • Adidogomé	22 51 11 72
BETANIA	Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah	22 43 89 40
MILLENAIRE	Face réserve de la gendarmerie d'Agonyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord	22 51 84 31
MATHILDA	Route PATASSE • Lomégan • ODEF	22 51 15 34
EL SHADAÏ	Face Ecole Théologie ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou	23 38 07 44
EL-SHAMMAH	Sise à amadatomé à côté de la maison des jeunes	22 48 93 50
ADONAÏ	Face Hôtel la Plantation à Agoué-Nyivé	22 50 04 05
CHARITE	A côté du CEG d'Agoué-Nyivé	22 25 12 60
SHALOM	Agoué-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoué-Adidogomé	22 51 87 60
EMMAÛS	Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité	22 40 25 04
ABRAHAM	Agoué-Logopé Kossigan	22 50 10 00
BAGUIDA	Face CMS de Baguida	22 35 47 77
La FLAMME D'AMOUR	Sise à Agodeke route d'Aného	22 45 70 14



A compter du
30 Novembre
 vos transactions
T Money vous
 rapporte des
points!

COMPOSEZ
***145#**
 ET FAITES VOS
 TRANSACTIONS



COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La coalition des 14 partis renoue avec la rue

Le processus électoral doit-il reprendre son cours normal?

Plus de deux mois après son ouverture, le dialogue inter togolais entre les protagonistes de la crise de notre pays, ne parvient pas à révéler ses derniers secrets car, des goulots d'étranglement jonchent chaque jour que Dieu fait, le chemin censé conduire toutes les parties à un accord qui sifflera la faim de la récréation.

Lorsque le Président Ghanéen Nana Akufo Ado laissait ses préoccupations pour se mettre disponible et aider le Togo à sortir de sa situation, il avait souhaité que les discussions soient circonscrites dans une fourchette de dix jours. Un code de bonne conduite a été adopté par les différentes parties qui acceptent de surseoir à toutes les manifestations publiques aussi longtemps que le dialogue ne sera pas clôturé. Alors que les discussions avançaient à pas de caméléon, la coalition des 14 partis politiques émet le souhait de voir le gouvernement mettre en veilleuse le processus électoral enclenché bien avant l'ouverture des pourparlers.

Le seul principe acquis d'accord parties avant le dialogue proprement dit était l'arrêt des manifestations de rue. Toutes les parties se sont donc imposées cette discipline pour ne pas compliquer la tâche au président ghanéen.

Mais à la surprise générale, c'est la coalition qui a brandi les menaces de rupture de cet accord de principe qui leur fait obligation de ne pas reprendre la rue. Une première fois, elle en a été dissuadé par Nana Akufo-Ado qui avait promis trouver une solution à leur plainte qui concernait le processus électoral.

Des discussions avec le gouvernement, il ressortait que le processus allait être interrompu mais un courrier malencontreux relatif à la mise sur pied des comités listes et cartes signé du Directeur de Cabinet du Ministère de l'Administration Territoriale viendra raviver la colère de la C14.

Les 11, 12 et 14 Avril derniers, des tentatives de reprises de marches avaient été étouffées par le gouvernement qui brandit le code de bonne conduite de

l'ouverture du dialogue pour interdire les marches.

Alors même qu'au niveau de la CENI et de l'administration territoriale, le processus électoral est mis en suspens, la coalition réintroduit une nouvelle demande de manifestation au niveau du gouvernement. Des échanges épistolaires et des rencontres qui devraient permettre aux organisateurs et au gouvernement de s'entendre sur le minimum n'ont rien donné d'intéressants.

Du côté du gouvernement, on met en avant les plaintes régulières des riverains qui habitent aux abords des voies qui accueillent des manifestations pour décider de changer d'itinéraire aux marches que la C14 projette organiser au cours de cette semaine.

En effet trois jours de marches sont prévus cette semaine à savoir les 25, 26 et 28 Avril prochain pour continuer par faire pression sur le gouvernement afin que leurs points de revendications qui font déjà l'objet de discussions au sein du dialogue puissent être pris en compte.

Le gouvernement accepte les manifestations mais trace de nouveaux itinéraires

Deux semaines après avoir opposé un refus catégorique contre les manifestations de la coalition, le gouvernement vient de rétro-pédaler dans ce bras de fer qui l'oppose à la coalition. En effet, les manifestations prévues les 25, 26 et 28 Avril ne connaîtront pas le même sort que celles des 11, 12, et 14 Avril puisque le gouvernement a marqué son accord de principe pour accepter ces manifestations qui se tiendront à Lomé mais aussi dans d'autres villes de l'intérieur à l'exception de Sokodé, Bafilo et Mango. Si les incompréhensions liées à

l'organisation des manifestations sont surmontées, le vrai souci se situe au niveau des itinéraires. Que ce soit à Lomé ou dans les villes de l'intérieur, le gouvernement a décidé de la modification des itinéraires partant du principe selon lequel l'exercice de liberté de manifester de la coalition ne devrait pas empêcher les autres citoyens de vaquer à leurs occupations.

Pour cela, conformément aux dispositions 12, 13 et 14 de la loi No 2011-010 du 16 Mai 2011 définissant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifiques publiques, le gouvernement a tracé et proposé d'autres itinéraires qui sortent du cadre habituel.

Pour les manifestations de cette semaine donc, deux circuits au lieu de trois comme voulu par les organisateurs seront empruntés selon les recommandations du gouvernement. Tout partira de Bè Gakpoto et Bè marché pour aboutir au quartier Anfamé. Cette nouvelle disposition visera à empêcher que la marche ne crée des désagréments aux populations qui ne sont pas concernées par ces manifestations.

Mais du côté de la coalition on n'entend pas se faire imposer de nouvelles trajectoires.

Vers des lendemains mouvementés

Lorsque des manifestations sont interdites et que la coalition s'entête, c'est tous ceux qui vivent aux abords des endroits concernés par les marches qui respirent l'odeur des gaz lacrymogènes. Mais pour les manifestations de cette semaine qui ne semblent pas être interdites mais qui connaissent des changements dans le déroulement, la coalition, initiatrice de ces trois jours de manifes-



Adjamagbo-Johnson Brigitte

tations n'entend pas reculer face aux recommandations du gouvernement. Dans un entretien qu'elle a accordé à une radio de la place, Brigitte Kafui Adjamagbo persiste et signe que les manifestations ne connaîtront pas de changement d'itinéraire comme le gouvernement le leur recommande. Pour elle c'est une façon déguisée d'interdire que de leur changer des itinéraires. La coordinatrice de la C14 va loin et explique qu'une manifestation qui n'aura pas d'impact socio-économique n'aura pas de sens et donc pour elle l'objectif c'est de faire comprendre la situation du pays à l'opinion nationale et internationale et qu'il ne serait pas raisonnable que les itinéraires changent.

Par le passé, des situations de ce genre ont occasionné des courses poursuites, bastonnades, arrestations et parfois mort d'hommes car le gouvernement n'a pas l'air de blaguer lorsque des dispositions prises par lui sont foulées au pied. Pour cette semaine encore, si un terrain d'entente n'est pas trouvé entre organisateurs et gouvernement les mêmes causes produiront les mêmes effets et des scènes de violence pourraient encore s'abattre sur notre pays.

Risque de reprise du processus électoral

Le processus électoral qui est rangé dans les placards en attendant les conclusions du dialogue était un engagement du gouvernement pour prouver sa bonne foi en ce qui concerne la pa-

role donnée. Cette décision du gouvernement faisait suite à la requête de l'opposition qui conditionnait à un moment donné l'arrêt de ses marches par l'interruption du processus électoral. Si le gouvernement s'est résolu à arrêter le processus électoral, l'opposition quant à elle vient de déterrer et de mettre fin à l'accord qui la liait non seulement à la facilitation mais aussi aux autres parties prenantes au dialogue. Ce comportement donne un coup fatal à l'esprit du dialogue entamé dans la sérénité mais aussi donne des arguments au gouvernement pour relancer et amener jusqu'à terme le processus électoral. L'opposition a l'habitude de parler au nom du peuple dans ces manifestations mais en même temps cette opposition qui se dit avoir le peuple derrière elle a du mal à mobiliser ce peuple pour aller gagner le pouvoir en place dans les urnes. Voilà pourquoi nous pensons qu'il est grand temps pour les acteurs politiques de savoir ce qu'ils cherchent car, le dernier sommet de la CEDEAO avait désigné officiellement deux facilitateurs pour plancher sur le cas du Togo. Reprendre les manifestations avec possibilité pour le gouvernement de relancer le processus électoral n'augure pas des lendemains tranquilles pour notre pays chacun doit travailler à la résolution de la crise mais tout en mettant en avant l'intérêt supérieur de la nation.

Sam Djobo

Politique

Reprise des manifestations de rue

La coalition des 14 met fin indirectement au dialogue inter-togolais

Depuis la semaine dernière l'opposition notamment la coalition des 14 a informé le gouvernement de la tenue des manifestations de rue qu'elle organise les 25, 26 et 28 avril prochains, alors même que le pouvoir et l'opposition se sont entendus pour qu'il n'y ait pas de manifestations de rue durant le dialogue. Le gouvernement pour montrer sa bonne foi de respect des normes démocratiques a autorisé lesdites manifestations publiques. Mais le pouvoir a tenu à avertir la coalition qu'il en tirera les conséquences.



Quelques leaders de la C14

Le gouvernement « déplore » également la volonté manifeste de la coalition « de violer les mesures prises par le facilitateur, en prévoyant de manifester à nouveau pour les questions qui sont en cours de discussions au sein du dialogue inter-togolais ». Il prend acte de cette attitude « regrettable » de la Coalition, et compte en tirer toutes les

conséquences qui s'imposent. Nous pensons logiquement que l'opposition en violant le règlement intérieur du dialogue renonce indirectement au dialogue. Ce faisant la coalition donne carte blanche au pouvoir pour l'organisation du référendum en vue des réformes. Mais la question qui fait débat à la veille de ces

manifestations est la question de l'itinéraire. En effet, dans sa lettre réponse rendue publique, le ministère de l'Administration territoriale et des Collectivités locales a modifié les itinéraires proposés par la coalition, indiquant aux organisateurs de nouveaux itinéraires.

Et pour cause. Selon le gouvernement, des riverains

des voies que les manifestants de la Coalition des 14 empruntent depuis 7 mois, ont plusieurs fois déposé des plaintes pour les gênes diverses que les marches leurs créent.

« Ces plaintes ont atteint leur paroxysme un peu avant la suspension des manifestations; elles sont susceptibles d'entraîner des troubles graves à l'ordre public au cours des prochains passages des convois de la coalition si une solution n'y est trouvée. Lesdites plaintes ont déjà été portées à l'attention de la coalition oralement et par écrit, à plusieurs reprises », peut-on lire dans la lettre réponse du ministre. C'est ainsi que pour protéger les manifestant et aussi éviter des troubles graves à l'ordre public au passage de la coalition au cours des manifestations des 25, 26, 28 avril, le gouvernement recommande à la coalition, conformément aux articles 12, 13 et 14 de la loi N°2011-010 du 16 mai 2011, de nouveaux itinéraires à Lomé, ramenant les manifestations au quartier Bè.

Circuit 1: Carrefour Eglise Néo Apostolique près de Gakpoto (point de départ), direction Boulevard pavé de BèKpota, Anfamé-Nissan- Pharmacie Miséricorde- Carrefour Petroleum- EPP Anfamé- Carrefour Église des Assemblées de Dieu (point de chute).

Circuit 2: Carrefour marché de Bè (point de départ)- Boulevard HouphouetBoigny côté Est-direction Akodesséwa- Pharmacie crystal- Pharmacie Biova- Paroisse Evangélique d'Akodesséwa- carrefour Diamond Bank- route pavée direction Anfamé- carrefour Petroleum- EPP Anfamé- Carrefour Église des Assemblée de Dieu (point de chute).

Mais apparemment la coalition ne l'entend pas de cette oreille. Ce qui signifie que l'opposition se met hors la loi et veut créer des troubles gratuitement. Nous craignons même que le gouvernement soit carrément obligé d'interdire simplement ces manifestations publiques qui se mettent en marge de la loi.

L'éveil de la Nation

Marche de la coalition des 25, 26, et 28 Avril 2018 :

Le gouvernement reste intraitable sur les itinéraires

Le jeu du chat et de la souris ne fait que commencer entre la coalition des 14 partis et le gouvernement au sujet des marches qu'organise ce regroupement de l'opposition.

En effet, en réponse au premier courrier dans lequel l'opposition informait l'autorité de son intention d'organiser trois jours de marche cette semaine, le gouvernement par la voix du Ministre de l'Administration territoriale avait motivé la décision de faire changer les itinéraires conformément au pouvoir que certains articles

de la loi sur les manifestations lui confèrent. Hier Lundi, dans une correspondance qu'elle lui a adressée, la coalition informait le gouvernement de sa volonté de ne pas emprunter les itinéraires proposés mais insiste sur ses itinéraires de départ.

Cette attitude qui frise la défiance à l'autorité a obligé le Ministre BoukpeSSI à réitérer les termes de son courrier précédent avec la même vigueur pour dire aux organisateurs que seules les itinéraires proposés par le gouvernement doivent être empruntés. Ce deuxième courrier a l'air

d'un avertissement à la coalition qui, depuis un temps semble fouler au pied les valeurs républicaines et se met régulièrement dans des bras de fer et accrochages qui ne disent pas leur nom avec le gouvernement. Mais pour les marches de cette semaine la position du Ministres BoukpeSSI reste figée et le gouvernement intraitable sur ces questions d'itinéraire. Vivement qu'à la dernière minute le bon sens puisse prévaloir de part et autre afin que notre fête de l'Indépendance se déroule dans la quiétude totale.

Akpanawè

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES LOCALES

REPUBLIQUE TOGOLAISE TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

CABINET

N° 0176/MATDCL/CAB

Lomé, le 23 AVR 2018

Le Ministre

A

Madame et Messieurs les Présidents des regroupements de partis politiques : CAP 2015, Groupe de Six ; CAR, PNP et Santé du peuple

LOME

Réf : V/L du 23 avril 2018

Madame et Messieurs,

Faisant suite à votre lettre sus référencée je vous confirme par la présente, les termes de ma lettre n°0176/MATDCL/CAB du 20 avril 2018, relative :

- à la déploration par le gouvernement de votre décision regrettable d'organiser les manifestations pendant le dialogue en cours dans le cadre du règlement de la situation politique que traverse notre pays, contrairement aux recommandations du facilitateur ;

- à la décision du gouvernement de ne plus accepter tous les anciens itinéraires empruntés durant sept (7) mois par les manifestants de votre coalition afin de donner suite aux plaintes des riverains des voies empruntées, et d'éviter ainsi les troubles graves à l'ordre public, lors des prochains passages des convois de vos manifestants ;

- à la décision conformément aux articles 12, 13 et 14 de la loi n° 2011-010 du 16 mai 2011, définissant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifiques publiques, que seuls, les nouveaux itinéraires contenus dans ma lettre ci-dessus citée doivent être utilisés pour les marches des 25, 26 et 28 avril 2018.

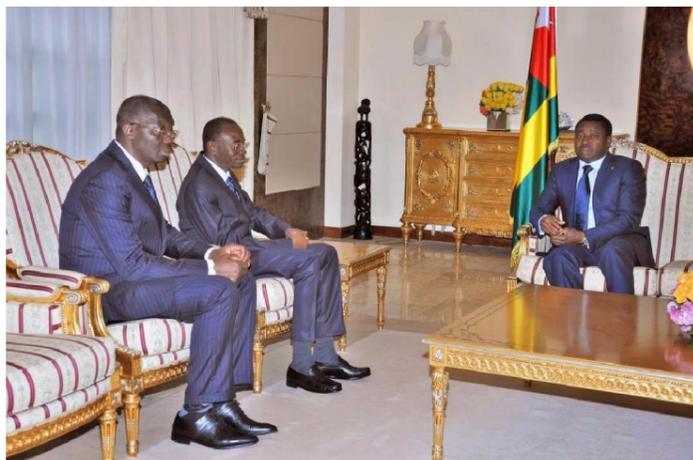
Veillez agréer, Madame et Messieurs les présidents, l'expression de ma considération distinguée.

Payadwa BOUKPESSI

Présidence de la République :

Défis sécuritaires et promotion de la culture de la paix au menu des audiences du Chef de l'Etat

Depuis qu'il préside aux destinées de notre pays, Faure Gnassingbé attache un prix à la paix et à la sécurité dans notre pays. Ces vertus dont le Président Togolais ne se lasse pas d'en faire la promotion, font partie de ses préoccupations lorsqu'il a été porté à la tête de la CEDEAO. Egalement Président du Conseil de l'Entente, le No 1 Togolais continue de tisser la toile sécuritaire sur l'ensemble des pays du conseil. C'est ce qui était au menu des audiences accordées à deux personnalités étrangères.



Faure Gnassingbé et quelques membres du gouvernement.....le ministre burkinabé de la sécurité et le Président Faure G.

Lafia. Faure Gnassingbé a salué la collaboration entre les ministres de la Sécurité du Conseil de l'Entente. Les défis auxquels fait face l'organisation sous régionale dépassent les limites frontalières de chaque pays et c'est la conjugaison des efforts des différentes personnalités impliquées dans ce domaine qui permettra de mener à bien le travail lié aux questions sécuritaires. Le Président de la République a également reçu une délégation de la Fédération pour la paix universelle. La délégation conduite par la présidente Afrique, Mme Kathy Rigney, a présenté au chef de l'Etat son programme pour une éducation de la jeunesse togolaise à la culture de paix et aux valeurs familiales, fondements de tout développement durable.

Le Togo a offert son hospitalité la semaine dernière aux Ministres du conseil de l'Entente qui se sont donné rendez-vous dans la capitale togolaise pour passer au peigne fin des questions sécuritaires sur l'ensemble des pays du conseil. A la fin des travaux de cette réunion, le Ministre Burkinabé de la

Sécurité Clément Sawadogo est allé vendredi dernier présenter ses civilités au Chef de l'Etat Togolais qui est en même temps Président du Conseil de l'Entente, mais aussi, profiter pour lui faire le point complet sur les conclusions de la réunion. La réunion qui avait porté sur « le renforcement de

la coopération sécuritaire dans le secteur du renseignement » a permis aux Ministres du Conseil présents à cette réunion de prendre le ferme engagement de se serrer les coudes et de mutualiser leurs expertises pour garantir la sécurité aux différents pays du conseil. Monsieur Sawadogo s'est félicité

des orientations du chef de l'Etat pour la mise en place effective d'un mécanisme de coopération et de partage d'informations sécuritaires dans les pays du Conseil.

Dans le même ordre d'idée, le Président de la République a reçu le ministre béninois de l'Intérieur et de la Sécurité, Sacca

La Rédaction

Immatriculation des engins à la Direction des Transports Routiers et ferroviaires :

Aucune réduction des coûts n'est envisagée

Les différentes réformes opérées par la nouvelle administration de la Direction des Transports Routiers et Ferroviaire (DTRF) ne peuvent pas continuer par être classées dans les tiroirs. Le 18 Avril dernier, Delato Kokou Agbokpè a décidé d'allumer les projecteurs sur tout ce qui est innovation à la direction dont il a la charge depuis quelques années. Mais un grain de sable s'est malencontreusement glissé dans le rendu de la presse et donc une information jamais passée par la DTRF pollue dangereusement l'atmosphère au niveau des acteurs des transports routiers.

des engins, à l'examen du permis de conduire et sa délivrance, sans oublier la mutation des engins, des innovations ont été apportées à toutes les opérations qui ont cours au transport routier. Les journalistes de la presse nationale et internationale ont donc été entretenus sur les différentes réformes visant à améliorer les prestations de service à cette direction.

Malheureusement, une fausse information, sortie d'on ne sait où a fait le tour de quelques sites internet, repris en chœur sur les réseaux sociaux et fait état d'une réduction des frais d'immatriculation.

L'information erronée qui faisait son petit bon-

homme de chemin depuis la mi-journée du 18 Aout n'a pas eu le temps de prospérer quand une mise au point signée du Directeur de la DTRF est venue stopper nette la rumeur dans son élan de pollution de l'atmosphère sereine.

La mise au point expliquée d'abord le bienfondé de la conférence de presse du 18 Avril et rappelle qu'à aucun moment il n'a été question dans la conférence de presse d'une quelconque réduction de frais mais pis, le gouvernement n'a envisagé aucune réduction.

Pour permettre à nos lecteurs de toucher du doigt la réalité, nous publions en encadré la mise au point de la DTRF.

La Rédaction

De l'immatriculation

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS
CABINET
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRANSPORTS ROUTIERS ET FERROVIAIRES
N° 001/MIT/CAB/SG/DGT/DTRF

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

MISE AU POINT DE LA DIRECTION DES TRANSPORTS ROUTIERS ET FERROVIAIRES

Le mercredi 18 avril 2018, la Direction des Transports Routiers et Ferroviaire, sur instruction du Ministre des Infrastructures et Transports a rencontré la presse aux fins d'échanger sur les différentes réformes entreprises depuis quelques années dans l'optique de rendre plus facile et plus célère les prestations qu'elle offre aux usagers.

La Direction a saisi l'occasion de ces échanges pour édifier les journalistes sur les vrais frais des prestations tels que l'immatriculation des engins à deux, trois, quatre roues et plus ainsi que les frais liés au permis de conduire.

Malencontreusement il s'est glissé sur certaines médias et des réseaux sociaux des informations alléguant d'une réduction par l'Etat des frais d'immatriculation des engins.

La Direction des transports routiers et ferroviaires tient à préciser que l'Etat n'a décidé d'aucune réduction des frais d'immatriculation.

Plutôt l'exercice du mercredi 18 Avril 2018 a consisté à communiquer les nouvelles procédures automatisées et les vrais coûts des différentes prestations aux journalistes afin de mettre à travers eux les usagers à l'abri des faux frais dont ils sont victimes de la part des intermédiaires de tous ordres.

La direction tient à présenter ses excuses aux uns et autres pour tout le désagrément que cette information erronée leur aurait causée.

Le 19 AVR 2018
Le Directeur des Transports Routiers et Ferroviaires
Delato Kokou AGBOKPE

Actualité

Le président Faure Gnassingbé part en guerre contre le terrorisme et l'extrémisme

Bientôt un sommet CEDEAO- CEEAC à Lomé pour des pistes

« Nous avons surtout rendu compte au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé des préparatifs du sommet qui aura lieu ici, à Lomé, entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la CEDEAO. C'est un sommet que les deux chefs d'Etat doivent organiser ici, à Lomé, un sommet qui a été décidé et pour lequel l'ONU apporte son soutien. Il va porter sur des questions de paix, de sécurité dans les deux espaces, notamment des moyens et stratégies qu'il faut mettre en œuvre pour lutter contre le terrorisme, contre l'extrémisme violent mais aussi, pour mieux gérer la sécurité maritime sur le Golfe de Gui-

née », a déclaré le chef de la diplomatie gabonaise. M. Nelson Messone, vendredi à l'issue de l'entrevue que lui a accordée le président Faure Gnassingbé à qui il a transmis un message de son homologue, le président Ali Bongo Odimba du Gabon.

Tout est dit et ce n'est plus un secret de polichinelle. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) prévoient d'organiser un sommet conjoint très prochainement sur le thème « La paix, la radicalisation et l'extrémisme violent dans les deux espa-



Les chefs d'Etat de la CEDEAO

ces ».

Le rendez-vous qui se tiendra à Lomé permettra aux chefs d'Etat et de gouvernement des deux communautés régionales d'aborder les questions de paix, de radicalisation et d'extrémisme violent.

D'ailleurs les préparatifs vont bon train. Des experts de la Communauté

Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale et des Nations Unies ont séjourné à Lomé en fin de semaine dernière. Ce séjour se situe dans le cadre d'une réunion préparatoire dudit sommet conjoint des chefs d'Etat et de gouvernement

de la CEDEAO et de la CEEAC sur les défis sécuritaires dans les deux espaces communautaires.

Questions de l'heure, le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme sont plutôt la source de tous les maux du continent et d'ailleurs. En choisissant de s'attaquer à ces questions, le président Faure Gnassingbé a vu juste car elles entravent et freinent le développement de l'Afrique. Preuve à suffisance s'il en était encore besoin que le chef de l'Etat fait une politique pragmatique.

Vivement ledit sommet réussisse afin de trouver des solutions idoines à ces questions.

Akpanawé

Attention, la grippe aviaire est de retour au Togo

Le H5N1 détecté dans une ferme dans les Lacs après la mort de 3629 volailles

Il y a une semaine, une alerte faisant état d'un foyer de grippe aviaire dans les Lacs avait fait le tour du pays. En effet, en l'espace de deux semaines un fermier a été alerté par la mort intempestive de ses volailles, notamment l'équivalent de 72,58 % de son élevage décimé soit 3629 volailles mortes. Prenant la mesure des choses le gouvernement a fait faire des prélèvements sur les volailles mortes en vue des analyses et mettre en quarantaine ladite ferme située à environ 30 km à l'Est de Lomé la capitale.

Aujourd'hui les résultats des tests sont sans ambages, il y a présence de la grippe aviaire, notamment du virus H5N1 au Togo et précisément dans cette localité. Les ministères en charge de l'Elevage et de la Santé ont annoncé l'information à travers un

communiqué. « Les résultats d'analyses des échantillons prélevés sur ces volailles faites au laboratoire central vétérinaire de Lomé le 14 avril 2018 se sont révélés positifs au virus H5N1, confirmant ainsi la présence de la grippe aviaire », indique le communiqué du gouvernement qui appelle les populations à la vigilance.

Afin de limiter la propagation de l'épizootie (maladie touchant uniquement des espèces animales), le gouvernement interdit la transaction des volailles de la préfecture des Lacs sur une durée de 30 jours.

La grippe aviaire est une maladie virale qui sévit chez les oiseaux, et dont le taux de mortalité est très élevé chez les oiseaux d'élevage (poulet, oies, etc.). Si la plupart des virus aviaires n'infectent pas l'homme, certains sous-

types parviennent parfois à franchir la barrière des espèces : c'est le cas du virus H5N1 dont il est question actuellement dans les Lacs. En effet le H5N1 est pathogène pour l'homme.

Il est vrai qu'actuellement, la transmission du virus ne se fait que de l'animal à l'homme, mais les autorités sanitaires redoutent une évolution du virus vers une forme transmissible d'homme à homme, porte ouverte à une pandémie.

Le virus de la grippe aviaire H5N1 a été repéré pour la première fois en 1997, lors d'une épidémie à Hong Kong, causant la mort de six personnes. Il est réapparu fin 2003, provoquant d'abord des épizooties chez les volailles dans plusieurs pays, suivies des premiers cas humains.

Le H5N1 est un virus qui échappe au système im-

munitaire humain, raison pour laquelle des mesures d'hygiène s'imposent. Le virus de la grippe aviaire se propageant en général par contact avec des oiseaux infectés, l'une des principales mesures de sécurité pour endiguer la maladie consiste donc à observer de bonnes pratiques d'hygiène telles, le lavage régulier des mains, le port d'un masque etc.

En général, lorsqu'un

foyer animal est identifié, les mesures consistent en une mise en quarantaine suivie de l'abattage des animaux infectés et des animaux potentiellement exposés. Des procédures de décontamination du matériel utilisé doivent alors être appliquées afin d'éviter une contamination entre fermes.

Alors vigilance, vigilance !

LEN

AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES
(CFE)

Désormais,
Créez votre
SARL par acte sous seing privé avec seulement 29 250 FCFA sans avoir recours au notaire, avec un montant du capital social librement déterminé par les associés dans les statuts et sans paiement de droits d'enregistrement et de timbres.

N.B.: MODELE DE STATUTS SARL: www.cfetogo.org
Tél: 22 20 63 60 / 22 20 23 00 Email: cfe@cfetogo.tg
Togo, la destination parfaite pour la croissance de vos affaires !



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Détox :

Nettoyez votre foie naturellement

Aux changements de saison, un nettoyage du foie permet d'éliminer les toxines accumulées. Une détox particulièrement importante au printemps pour gommer la fatigue de l'hiver et apporter un petit coup de fouet à votre organisme.

Le rôle principal du foie est de filtrer le sang : il fait le ménage dans les globules rouges, élimine les déchets et nous aide à digérer les graisses. Le foie est également chargé de capturer les toxines qui se retrouvent dans notre corps quand on mange, fume ou que l'on prend des médicaments.

Nettoyer son foie (on dit aussi drainer son foie) permet donc de l'aider dans sa fonction d'élimination mais cela lui donne aussi un petit coup de fouet nécessaire pour lui permettre de stocker les vitamines (A,D,K,E) dont notre organisme a besoin. Quelles plantes choisir pour

nettoyer son foie naturellement ?

Le radis noir pour nettoyer le foie : on utilise généralement le jus (1 cuillère à soupe de 2 à 6 fois par jour) sans jamais dépasser 100 ml. Si vous n'aimez pas le goût, il existe sous forme de poudre, en gélules.

L'artichaut pour stimuler le foie : en favorisant la sécrétion biliaire, l'artichaut facilite la digestion et prévient ou traite les troubles digestifs. On préconise souvent de prendre 2 g de feuilles séchées, en infusion, 3 fois par jour.

Le pissenlit pour évacuer les toxines : ses feuilles sont reconnues pour leurs bienfaits sur les fonctions biliaires de l'organisme. Elles évacuent les toxines en activant la sécrétion biliaire et par stimulation du foie. On préconise de laisser infuser de 3 à 5 g de feuilles



séchées dans une tasse entre 5 et 10 minutes. A prendre jusqu'à 3 fois par jour.

Le boldo pour optimiser la digestion : ses feuilles contiennent une huile essentielle riche en eucalyptol et alcaloïdes qui stimulent la sécrétion de la bile en facilitant son évacuation jusqu'à l'intestin. Laissez infuser 10 minutes dans de l'eau bouillante 1 g de feuilles séchées par tasse (ou utilisez un sachet-dose). Boire une tasse avant les repas (toujours prendre la boldo avant et non après les repas).

production de la bile et il facilite la décomposition des graisses et leur évacuation. La digestion est ainsi plus efficace. En outre, ses propriétés diurétiques stimulent l'activité rénale et aide à l'élimination des toxines.

La cure de citron (à faire avec des citrons bio) est à faire sur 21 jours, surtout si vous souffrez de fatigue chronique. Découvrez comment faire cette cure ici .

Et la cure de citron ?

Le citron aide le foie de deux façons : il stimule la

Nouvelle politique gouvernementale dans les hôpitaux du Togo :

La contractualisation démarre ce jour au CHU Sylvanus Olympio

L'image que se font les togolais des hôpitaux de notre pays n'est pas du tout enviable. Des critiques faisant de nos centres de santé des mouiroirs sont régulièrement ventilées au sein de l'opinion. Pour sauver la face, le gouvernement qui a compris que c'est une question de mauvaise gestion et de mauvais comportements de ceux qui ont la charge de ses structures sanitaires, a initié l'approche contractuelle. Après le CHR d'Atakpamé et le CHP de Blitta, qui ont déjà expérimenté avec succès l'approche contractuelle, le Gouvernement s'attaque ce matin au plus gros morceau. Le CHU Sylvanus Olympio démarre ce matin sa phase de contractualisation.



Prof Mijiyawa Moustafa

lité des soins, l'accueil et la gestion.

Il faut noter que les praticiens hospitaliers se plaignent le plus souvent du manque d'équipements, mais aussi il ne faut pas oublier les conditions de vie et de travail qui sont des plus déplorables. Le gouvernement entend donc par ce processus redresser la pente pour le bonheur des populations.

Rappelons que la contractualisation n'est pas une privatisation mais plutôt une opération qui consiste à confier dans un esprit de partenariat public-privé, la gestion des hôpitaux à des spécialistes en management spécifique.

L'approche contractuelle n'est cependant pas une exclusivité de notre pays. Plusieurs pays africains qui ont presque les mêmes difficultés dans le domaine médical se sont mis à ce régime tout en gardant la main sur toutes les charges financières et les investissements nécessaires dans le secteur de la santé.

Sam Djobo

En dépit des efforts du gouvernement pour apaiser les secteurs de l'éducation et de la santé

La STT agite toujours le front social

« Nous devons poursuivre notre plateforme revendicative jusqu'à obtention de satisfactions par rapport aux points relatifs au doublement de la valeur indiciaire, l'indemnité de départ à la retraite et le soutien aux secteurs », a déclaré Nadou Lawson, Coordinatrice de la STT, pour qui le protocole d'accord entre le gouvernement et les enseignants est purement sectoriel. Elle estime que ledit protocole n'a rien à voir avec la plateforme revendicative de la Synergie des travailleurs du Togo.

Réunie en assemblée générale vendredi à Lomé, la base de la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) a décidé d'observer une nouvelle grève de 48 heures les mercredi 25 et jeudi 26 avril prochains.

Même si la STT salue la signature de cet accord entre le gouvernement et les enseignants, on constate qu'elle



Nadou Lawson, Coordinatrice de la STT

émette vœu de le voir s'étendre à tous les secteurs où les mots d'ordre de grève sont courants. Ce faisant, les efforts du gouvernement pour rétablir le climat d'apaisement et relancer les activités pédagogiques, ainsi que les soins dans les centres hospitaliers, risquent d'être réduits à néant par ces nouveaux appels aux débrayages. Le pire c'est que la STT dit n'être engagé en rien par le protocole et tient toujours à sa plateforme reven-

dicative.

Il faut rappeler que la STT réclame le doublement de la valeur indiciaire actuelle, la réinstauration des indemnités de départ à la retraite et le règlement de la question des statuts particuliers des différents secteurs.

Tout ça c'est bien beau, mais nous pensons qu'il faille aller méthodiquement et par étape.

Akpanawè



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :

- ✓ **AGOÈ,**
- ✓ **BAGUIDA,**
- ✓ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- ✓ **FOREVER,**
- ✓ **ZONE PORTUAIRE,**
- ✓ **ABLOGAMÉ,**
- ✓ **KODJOVIAKOPÉ,**
- ✓ **NYÉKONAKPOÈ,**
- ✓ **RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.

Actualité

Programme Régional de Production Intégrée du coton en Afrique :

La 11ème réunion bilan a tenu toutes ses promesses

Pour une production durable et compétitive, la filière coton sur le plan africain se fixe de nouveaux défis. Ces défis passent par l'initiation de grandes rencontres d'échanges. Dans le cadre de la 11ème réunion bilan du Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique (PR-PICA), les acteurs de la filière coton se sont réunis dans la capitale togolaise.

Chercheurs, responsables de sociétés cotonnières, d'associations Interprofessionnelles et organisations de producteurs des pays du programme, ainsi que les représentants d'organisations sous régionales et internationales, venus du Bénin, du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Sénégal et du Togo se sont retrouvés autour d'une table de discussion. Il était principalement question de partager des informations et de définir des solutions aux difficultés de la filière pour une production cotonnière africaine durable et compétitive. La réunion a été organisée en collaboration

avec la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT). Les acteurs présents ont fait le bilan du déroulement de la campagne cotonnière 2017-2018 dans les pays membres du PR-PICA. Les résultats des travaux de recherche-vulgarisation menés au cours de la même campagne, ainsi que les perspectives en matière de gestion intégrée de la production cotonnière ont été présentés. Les difficultés que rencontrent les filières ont été passées au peigne fin. A cet effet, les nouvelles méthodes de lutte plus efficaces contre les ravageurs, des propositions pour une meilleure gestion de

la fertilité des sols, l'établissement de partenariats ont été proposés.

Pour le compte de la campagne 2017-2018, la production cotonnière au Togo est estimée à 116.000 tonnes. Par rapport à la campagne de 2016-2017, l'on note une hausse de 8000 tonnes. Toutefois, il est important de noter que la campagne de cette année n'est pas encore bouclée. Par rapport aux objectifs assignés, les facteurs naturels constituent un frein. « Nous avons développé une stratégie efficace lors de cette saison à savoir, la mise à disposition des producteurs des semences de



bonne qualité, ainsi que des engrais. A cela s'ajoutent une campagne de mobilisation sur le terrain, l'ouverture de l'usine de Blitta... Mais, vous pouvez tout, quand dame nature décide, vous ne pouvez rien », a relevé le DG de la NSCT.

Soulignons que le Togo prévoit une production de 180.000 tonnes pour la campagne 2018-2019. Selon les prévisions, il espère atteindre 200.000 tonnes d'ici à 2022.

M.F

Poème

LA DEGRADATION D'UN TEMPLE

(A Yacine Akpeing)

Muni des armes
Qui me permettent
Vaille que vaille
De me défendre dans ce pays
Où,
Au lieu de magnifier nos héros
Et vénérer nos martyrs
Nous ne savons que louer
La médiocrité et la mégalomanie
Des acteurs politiques en activité
Je suis parti d'ici !

Même au pire moment de la dictature
J'avais une place fixe dans mon amphie
J'avais trois repas de garantis au quotidien
J'avais un lit que personne ne me disputait
J'avais un bus dont le chauffeur s'appelait
Ambassadeur !

Tout comme un cabri
J'étais surtout libre
De nuit comme de jour
De sortir de l'enceinte de l'Université du Bénin
Par n'importe quel point de ses hectares !

Devenu Université de Lomé
Ce temple du savoir, avec ses kilomètres de mur de clôture,
De l'extérieur,
A fait peau neuve !

A l'intérieur,
J'ai retrouvé des bâtiments crasseux et décrépis .
Tels des margouillats, des étudiants faméliques
Accrochés aux fenêtres béantes
Pour écouter professer
Leurs aînés, leurs parents
Qui,
Trois décennies auparavant
A l'époque où ils étaient étudiants,
Sortaient des amphithéâtres
Pour aller se faire servir des plats
Aux intercalaires,
Au Restaurant Universitaire !

Bodi Banche BODELIN
(Plaisanteries sur le mur :
Lomé, 16 avril 2016)

Crise sociopolitique :

L'économie togolaise fragilisée par les marches incessantes

Depuis l'avènement de la crise sociopolitique qui secoue le Togo depuis plus de neuf (9) mois, occasionnée par des manifestations de rue, organisées par certains partis de l'opposition qui réclament le retour à la constitution de 1992 et le départ immédiat du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, l'on observe un ralentissement des activités dans le secteur économique.

Certaines entreprises privées nationales et étrangères ont vu leurs chiffres d'affaires chuter. Une enquête réalisée par la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) en vue de mesurer l'impact de la crise sociopolitique sur les entreprises révèle des chiffres inquiétants. Sur 992 entreprises interrogées, 71,93% disent subir une chute drastique de leurs chiffres d'affaires de 25 à 50% au second trimestre de 2017. Selon les résultats de cette enquête 82,77% des dirigeants de sociétés indiquent que la baisse de leur chiffre d'affaire correspond aux troubles politiques déclenchés au Togo il y a plus de 9 mois.



Les chiffres montrent une inquiétude dans le secteur économique de d'autant plus que 74,34% des chefs d'entreprises enquêtés assurent faire face à une situation financière conjoncturelle.

Dans le même sens, une étude faite par le Fonds Monétaire International (FMI) a également évoqué un impact négatif de la crise politique sur la croissance économique, de même que sur les recettes

fiscales du Togo.

Rappelons que depuis quelques semaines, s'est ouvert le dialogue inter-togolais avec la facilitation du président ghanéen Nana Akuffo Ado, afin de trouver une issue à cette l'impasse politique. Vivement que les acteurs s'entendent, pour apporter de l'oxygène aux climats des affaires.

Kahf Djobo

Apothéose « Graines du Togo » :

Faure Gnassingbé : « Je pense que c'est une très belle initiative à poursuivre »

La grande finale du concours « Graines du Togo » a eu lieu le samedi 21 avril au stade municipal de Lomé. Les derniers tests ont permis de dégager les meilleurs jeunes chez les garçons et chez les filles. Ils ont été encouragés par les chefs de l'Etat qui s'est déplacé pour suivre l'évènement.

Le stade Municipal de Lomé a connu l'affluence des grands jours. Les populations de Lomé et de ses environs ont pris d'assaut les tribunes du stade pour le bouquet final du concours « Graines du Togo ». Le public était particulièrement composé de jeunes. Une jeunesse tenace et passionnée de foot, qui était au centre du spectacle. L'objectif du concours est de déceler les jeunes talents cachés et de mettre sur pied une base de données afin d'étoffer plus tard les différentes sélections nationales. Ils ont

bravé la chaleur et ne se sont pas ménagés pour exprimer leur passion du football devant le président de la République, séduit par le spectacle. Les différentes étapes, notamment communales, préfectorales et régionales, ont mis à l'épreuve des milliers de jeunes togolais. Des ateliers de jonglerie, d'exercice d'adresse et de frappe au niveau des deux pieds, ont permis aux techniciens et membres du Jury de détecter la puissance et la précision auprès de ces jeunes talents. En clôture, une opposition a per-



Faure Gnassingbé saluant les jeunes talents retenus

mis aux jeunes enfants de se mettre en valeur devant le regard admiratif du Chef de l'Etat et sous les ovations du public.

« J'étais très impressionné par la qualité du jeu. Un jeu construit. Je pense que c'est une très belle initiative à poursuivre », a indiqué Faure Gnassingbé avant son départ du stade.

Rappelons que les

sponsors étaient également présents à cette finale, à savoir la société de téléphonie mobile Togocel et la Brasserie, représentées respectivement par Ago Bazaa Bawbady, Directeur Commercial et Marketing de Togocel et Thierry Feraud Directeur Général BB Lomé.

Chez les garçons, les résultats donnent : 1^{er} Sankoutcha Yannis (2004),

Amédigbé Koukou (2004), 3^{ème} Tchagbé Tawfick (2004), 4^{ème} Amadou Gafarou (2004), 5^{ème} Amétonou Samson (2003), 6^{ème} Issaou Bachar (2003), 7^{ème} Kouzonli Isaac (2005), 8^{ème} Aguété Kevin (2005), 9^{ème} Mamadou Abdel (2004), 10^{ème} Tchagnao Féchal (2003).

Chez les filles, on a : 1^{ère} Yaya Rakiyatou (2000), 2^{ème} Gaké Ami Reine (2002), 3^{ème} Kayaba Tatiana (2005), 4^{ème} Tomélan Amélé (2002), 5^{ème} Sanvi Marie (2002), 6^{ème} Kotah Mama Innocente (2000), 7^{ème} Atcham Napo (2000), 8^{ème} Gantin Lucie (2000), 9^{ème} Issaka Loba (2001), 10^{ème} Koménati Amélé (2002). Rappelons que 350 jeunes ont pris part à cette finale.

M.F

Course populaire de la fête de l'indépendance :

Itel apporte sa touche à la célébration

Le sport unit les peuples. Il encourage le respect mutuel et l'acceptation. Dans les activités marquant le 58^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo, la Fédération Togolaise d'Athlétisme en collaboration avec le ministère en charge des sports a organisé une course dite "course de l'indépendance" dans les rues de Lomé le dimanche 22 avril.



Les coureurs au point de départ.....



.....Les gagnants primés

Cet évènement sponsorisé par la Société Itel spécialisée dans la vente de téléphones portables, et la brasserie BB de Lomé, a connu la participation de plus de 500 athlètes venus de différentes villes du Togo.

La compétition a débuté avec une première vague de 200 athlètes

dames, sur une distance totale de 3,500km. Le départ a été donné par Guy Madjé Lorenzo, ministre de la communication et des sports. Parties de la Poste Centrale, les coureuses ont eu comme itinéraire, la place Anani Santos, le carrefour Déckon en passant par la direction de la TDE et l'ancienne Nopato,

avant de chuter au point de départ. Au terme de cette première course, Céline Laré Dakiéna arrive en tête du peloton en 13 min 22 secondes.

La course du côté des hommes s'est déroulée sur une distance de 7 km avec pour point de départ la poste centrale en passant par le commis-

sariat central, l'ancien cinéma le Togo, le Super marché Ramco, le carrefour Gbadago, BPEC, Togo Cellulaire, place Anani Santos avant de chuter à la poste centrale. Cette deuxième vague a connu la victoire de Moïpa Kombaté, enseignant volontaire venu de Dapaong.

Comme récompenses, les vainqueurs ont reçu chacun un trophée, un portable androïde et des casques de marque Itel, un carton de canette offert par la brasserie BB de Lomé et une enveloppe de 75.000 FCFA.

Les 2^{ème} et 3^{ème} ont respectivement gagné en plus d'un portable androïde, des casques et des canettes, une enveloppe de 50.000 F et 30.000 FCFA. Les coureurs hommes et femmes de la 4^{ème} à la

40^{ème} place n'ont pas été négligés. Ils sont également repartis avec des lots composés de T-shirt, casques, canettes et des enveloppes d'encouragement.

Le ministre des sports à la fin, s'est d'abord félicité de la réussite de l'évènement. Il a encouragé tous les participants, et a invité ceux-ci à la pratique du sport pour garder leur santé car la cité a besoin d'eux.

Pour Bernard Aziagbé, Assistant responsable marketing à Itel, leur société veut accompagner le gouvernement togolais pour la réussite d'un évènement qui marque l'anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté.

Notons que le Togo a eu son indépendance le 27 avril 1960.

Kahf Djobo



COMMUNIQUE

Lomé, le 20 avril 2018 – TOGO CELLULAIRE effectue depuis le début de l'année 2018 des travaux de modernisation de son réseau dans l'optique de fournir un service de qualité.

Cette modernisation vise essentiellement à offrir une meilleure couverture et une meilleure qualité du service internet mobile grâce à une extension et une densification du réseau **2G/3G/3G+** sur l'ensemble du territoire.

Elle consiste à inscrire durablement le réseau mobile dans une nouvelle génération plus fluide d'accès aux services.

TOGO CELLULAIRE informe son aimable clientèle que ces travaux en cours génèrent des perturbations sur les communications voix et data.

TOGO CELLULAIRE présente à l'avance ses excuses à sa clientèle et rassure que tout sera mis en œuvre pour limiter les désagréments.

LA DIRECTION GENERALE

Pour obtenir plus d'informations : Appelez le888

Page Facebook:www.facebook.com/Togocel; ***Site web:***www.togocel.tg



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Qt Adidoadin, non loin de Jess Coiffure
Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Kahf DJOBO

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie :
Direct Sprint
Tirage :
2.500 exemplaires